

**SAISINE  
SUR**

**QUELLE CONCEPTION DES POLITIQUES PUBLIQUES POUR ACCOMPAGNER  
LES TRANSITIONS EN COURS ET À VENIR ?**

*(Décision du Bureau du 28 janvier 2020 NS200520)*

---

Le monde est en perpétuelle transformation mais l'ampleur actuelle des changements démontre que la société est déjà engagée dans une transition majeure qui devrait conduire, à terme, à de profondes modifications des modes d'organisations.

Dans ce contexte, les citoyennes et citoyens resteront-ils acteurs et actrices de leur vie et de leur destin ? Les systèmes de gouvernance seront-ils en mesure de s'adapter aussi bien au niveau local, national, européen et international ? Le rôle de l'État sera-t-il celui de facilitateur, d'organisateur, de stratège ?

La société est donc questionnée sur ses capacités à se réorganiser pour redonner du sens au collectif et faire face aux nombreux défis qui l'attendent à moyen-long terme.

**1 - Face aux transitions déjà en cours : quelles sont les attitudes possibles ?**

Au cours des dernières années, plusieurs transitions nous sont devenues familières. Elles ont entraîné des changements profonds dans les modes de vie, la perception du développement économique et social, les relations entre les individus, la prise en compte des solidarités, la place des acquis sociaux issus notamment du Conseil National de la Résistance.

La nouvelle grande transition qui se profile se caractérise par son caractère global et systémique couvrant toutes les activités humaines. Son amplitude est sans précédent : il ne s'agit pas de la poursuite ou de l'accélération des modernisations passées mais du passage à une société profondément différente engendrant un changement de paradigme entre d'une part, un univers agro-industriel multimillénaire à forte prévalence prédatrice et d'autre part, un univers totalement différent aux contours encore flous. Les tenants de la collapsologie<sup>1</sup> y voient l'effondrement de la civilisation industrielle ; d'autres l'interprètent comme la fin de l'anthropocène<sup>2</sup> ; pour d'autres la solution passera par le transhumanisme<sup>3</sup> ou le développement technologique.

.../...

---

<sup>1</sup> La collapsologie est un néologisme apparu au début du XXI<sup>ème</sup> siècle pour désigner l'étude de l'effondrement de la civilisation industrielle et de ce qui pourrait lui succéder.

<sup>2</sup> C'est-à-dire la fin de l'ère géologique dans laquelle l'Homme a acquis une telle influence sur la biosphère qu'il en est devenu l'acteur central.

<sup>3</sup> En prônant l'usage des sciences et des techniques afin d'améliorer la condition humaine par l'augmentation de ses capacités physiques et mentales.

Notre délégation souhaite rendre lisible ce changement annoncé afin de réfléchir aux attitudes que les pouvoirs publics peuvent adopter dès maintenant pour s'y préparer. Si nous n'anticipons pas, certains risques inhérents à l'application de solutions simplistes propres aux idées toutes faites, ou à une situation de paralysie face à un monde devenu trop complexe voire d'impuissance caractérisant souvent les situations de crise, pourraient apparaître.

## **2 - De multiples défis seront à relever**

Les transitions actuelles vont donc nous faire entrer dans un nouveau monde en rupture profonde avec le précédent. S'il est riche de promesses et d'innovations, il est aussi lourd de défis nombreux et divers : changement climatique, raréfaction des ressources naturelles, croissance démographique, multiplication des flux migratoires, mais aussi transformation des emplois, nouveaux modes d'entrepreneuriat, remise en cause des relations sociales, etc.

D'un point de vue institutionnel, de nombreuses adaptations seront à initier auprès des pouvoirs publics pour relever ces défis. Il s'agira, par exemple, de réfléchir à la rénovation de nos modes de gouvernance nationale et internationale ; au développement de nouvelles relations avec les citoyennes et citoyens ; au renouvellement des modes d'actions publiques ; à la construction de nouveaux rapports sociaux et de nouvelles façons d'accéder à la prospérité ; etc.

## **3 - Quelles voies seraient à suivre ?**

Cette grande transition sera vraisemblablement accompagnée d'inflexions majeures et d'incertitudes d'ici les trois prochaines décennies. C'est dans cet horizon que doit s'engager un débat public autour de ces enjeux qui concernent chacun et chacune de nous. La société civile a toute légitimité pour l'initier et exprimer ses besoins. Cela passe par la prise de conscience que nous sommes dépendants les uns des autres et de la nature, et que nous devons collectivement gérer ces interdépendances et les biens communs auxquels nous sommes tous et toutes liés.

Mener à bien cette étude, permettra au Conseil économique, social et environnemental de contribuer à la construction de solutions nouvelles entre un devenir qu'il nous faut affronter et un avenir que nous pouvons mieux appréhender.

À cette fin, nous devons nous inscrire dans une analyse prospective de l'évolution globale de la société et tracer un ensemble de pistes pour que les politiques publiques soient adaptées aux changements à venir, portées par des pouvoirs publics européens, nationaux et locaux ayant une vision stratégique.

Lors de sa réunion du 28 janvier 2020, le Bureau a décidé de confier à la délégation à la prospective et à l'évaluation des politiques publiques la préparation d'une étude intitulée « Quelle conception des politiques publiques pour accompagner les transitions en cours et à venir ? ».